

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 31 Décembre 2021 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 Décembre 2021, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **72 824 169** dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de **879 016** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société

« UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 31 Décembre 2021, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ Les emplois en valeurs mobilières représentent 80,16% de l'actif total au 31 décembre 2021 dépassant ainsi le plafond de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et l'article 11 du règlement de CMF relatif aux OPCVM.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 27 janvier 2022

Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

BILAN**31/12/2021**

	Libellé	Note	31/12/2021	31/12/2020
	<u>ACTIFS</u>			
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	58 372 472,535	40 824 898,854
	a- Obligations et valeurs assimilées		58 372 472,535	37 986 238,854
	b- Titres OPCVM		0,000	2 838 660,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	14 451 696,924	30 311 092,246
	a- Placements monétaires		4 541 987,432	5 380 508,785
	b- Disponibilités		9 909 709,492	24 930 583,461
AC3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs	3.4	0,000	297,357
	TOTAL ACTIF		72 824 169,459	71 136 288,457
	<u>PASSIF</u>		<u>3 350 157,972</u>	<u>244 841,798</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.5	329 702,705	191 083,472
PA 2	Autres créditeurs divers	3.6	19 981,727	53 758,326
	Dettes sur opérations de pensions livrées	3.7	3 000 473,540	0,000
	<u>ACTIF NET</u>		<u>69 474 011,487</u>	<u>70 891 446,659</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.8	66 485 087,098	67 872 965,550
CP 2	<u>Sommes capitalisables</u>	3.9	<u>2 988 924,389</u>	<u>3 018 481,109</u>
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice		2 988 924,389	3 018 481,109
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		72 824 169,459	71 136 288,457

ETAT DE RESULTAT

Du 01/10/2021 au 31/12/2021

	Libellé	Note	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
PR 1	<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>873 481,491</u>	<u>2 705 581,507</u>	<u>539 723,664</u>	<u>2 273 692,652</u>
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		873 481,491	2 705 581,507	539 723,664	2 225 772,152
	Revenus des titres OPCVM		0,000	0,000	0,000	47 920,500
PR 2	<u>Revenus des placements monétaires</u>	3.2	<u>165 116,268</u>	<u>1 187 922,420</u>	<u>366 268,711</u>	<u>1 035 264,580</u>
	<u>Total des revenus des placements</u>		<u>1 038 597,759</u>	<u>3 893 503,927</u>	<u>905 992,375</u>	<u>3 308 957,232</u>
CH 1	<u>Charges de gestion des placements</u>	3.10	<u>-157 508,722</u>	<u>-644 932,845</u>	<u>-158 166,664</u>	<u>-552 182,165</u>
	<u>Intérêts des mises en pensions</u>	3.11	<u>-3 021,310</u>	<u>-3 021,310</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
	Revenu net des placements		878 067,727	3 245 549,772	747 825,711	2 756 775,067
CH 2	<u>Autres charges</u>	3.12	-23 821,928	-96 736,913	-25 974,136	-94 771,213
	Résultat d'exploitation		854 245,799	3 148 812,859	721 851,575	2 662 003,854
PR 4	<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-18 763,472	-159 888,470	79 686,242	356 477,255
	Sommes capitalisables de la période		835 482,327	2 988 924,389	801 537,817	3 018 481,109
PR 4	<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		18 763,472	159 888,470	-79 686,242	-356 477,255
	<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		15 052,281	48 655,696	48 470,120	112 402,760
	<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		9 717,839	152 850,080	37 171,000	82 511,000
	<u>Frais de négociation de titres</u>		0,000	-632,616	-46,374	-5 759,301
	Résultat net de la période		879 015,919	3 349 686,019	807 446,321	2 851 158,313

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Du 01/10/2021 au 31/12/2021

Libellé	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>879 015,919</u>	<u>3 349 686,019</u>	<u>807 446,321</u>	<u>2 851 158,313</u>
a- Résultat d'exploitation	854 245,799	3 148 812,859	721 851,575	2 662 003,854
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	15 052,281	48 655,696	48 470,120	112 402,760
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	9 717,839	152 850,080	37 171,000	82 511,000
d- Frais de négociation de titres	0,000	-632,616	-46,374	-5 759,301
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-450 468,761</u>	<u>-4 767 121,191</u>	<u>2 260 185,116</u>	<u>13 478 127,139</u>
a- Souscriptions	10 395 588,030	45 554 495,244	14 900 091,671	46 806 806,232
- Capital	8 755 800,000	39 193 600,000	13 166 500,000	41 963 700,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	1 639 788,030	6 360 895,244	1 733 591,671	4 843 106,232
b- Rachats	10 846 056,791	50 321 616,435	12 639 906,555	33 328 679,093
- Capital	9 133 800,000	43 228 300,000	11 165 000,000	29 910 700,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	1 712 256,791	7 093 316,435	1 474 906,555	3 417 979,093
VARIATION DE L'ACTIF NET	428 547,158	-1 417 435,172	3 067 631,437	16 329 285,452
<u>AN4- Actif Net</u>				
a- En début de période	69 045 464,329	70 891 446,659	67 823 815,222	54 562 161,207
b- En fin de période	69 474 011,487	69 474 011,487	70 891 446,659	70 891 446,659
<u>AN5- Nombre d'actions</u>				
a- En début de période	585 879	622 446	602 431	501 916
b- En fin de période	582 099	582 099	622 446	622 446
VALEUR LIQUIDATIVE	119,350	119,350	113,891	113,891
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,05%	4,79%	4,62%	4,77%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2021

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une SICAV, créée en 1998 sous la forme de SICAV MIXTE de type distribution, puis devenue SICAV OBLIGATAIRE de type capitalisation depuis le 1er janvier 2016.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre

2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués en dates d'arrêtés à leurs valeurs liquidatives.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4- Traitement des opérations de pension livrée

• Titres mis en pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

• Titres reçus en pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. la valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2021 d'obligations et valeurs assimilées. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

LIBELLE		31/12/2021	31/12/2020
Emprunts d'Etat et BTA	(1)	49 889 318,616	24 125 361,668
Obligations des Sociétés	(2)	8 483 153,919	13 860 877,186
Titres d'OPCVM		0,000	2 838 660,000
Total		58 372 472,535	40 824 898,854

(1) Emprunts d'Etat et BTA:

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% de l'Actif
Total		48 086 652,000	49 889 318,616	68,51%
BTA		19 950 520,930	21 205 684,528	29,12%
BTA 03-2026	2 000	1 830 400,000	2 006 205,118	2,75%
BTA-04-2028	9 000	8 678 800,000	9 175 214,879	12,60%
BTA082022	50	47 700,000	50 665,739	0,07%
BTA-10-2026	9 669	9 393 620,930	9 973 598,792	13,70%
BTA mis en pension livrée		3 236 131,070	3 000 473,540	4,12%
BTA-10-2026	3331	3 236 131,070	3 000 473,540	4,12%
Obligations émises par l'Etat		24 900 000,000	25 683 160,548	35,27%
EMP NAT T1 2021 CAT B 8.8%	52 250	5 225 000,000	5 410 431,671	7,43%
EMP NAT T1 2021 CAT C 8.9%	15 675	15 675 000,000	16 237 616,548	22,30%
EMP NAT T3 2021 CAT C 8.9%	4 000	4 000 000,000	4 035 112,329	5,54%

(2) Obligations des sociétés :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% de l'Actif
Obligations des Sociétés		8 126 961,848	8 483 153,919	11,65%
A. BANK SUB 2020-03 T 9.20	10 000	1 000 000,000	1 065 130,959	1,46%
ATL 2018-1 CA 8.3%	4 109	164 360,448	169 383,649	0,23%
ATT- LEAS 2018-1-T+2.3%	20 000	800 000,000	829 919,386	1,14%
ATT- LEASING 2017-1-7.75%	15 000	300 000,000	300 509,589	0,41%
ATTIJARI BANK SUB 2017 T 7,4%	20 000	400 000,000	413 948,493	0,57%
ATTIJARI LEASE SUB 2020-1	9 700	776 000,000	782 101,698	1,07%
BNASUB09	1 700	33 932,000	35 012,321	0,05%
BTE 2016-A 7.4%	10 000	200 000,000	211 061,479	0,29%
CIL 2017 - 7.95%	5 000	200 000,000	210 176,000	0,29%
CIL 2018 - 10.6%	5 038	302 249,400	326 759,090	0,45%
CIL 2018-1 T+2.5%	187	11 220,000	11 969,401	0,02%
HL 2017-3 8%	20 000	800 000,000	847 693,150	1,16%
HL 2018-1 8.3%	15 000	600 000,000	623 794,850	0,86%
HL 2020-2 10.6%	5 000	400 000,000	404 553,644	0,56%
TLF 2021-1 9.7 %	5 000	500 000,000	527 744,658	0,72%
TLS2017-2- 7.95%	15 000	600 000,000	634 187,178	0,87%
TLS2018-1 7.95%	16 000	639 200,000	665 852,757	0,91%
UIB 2016-A 7.4%	20 000	400 000,000	423 355,617	0,58%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Revenus des titres OPCVM	0,000	0,000	0,000	47 920,500
Revenus des obligations et valeurs assimilées	873 481,491	2 705 581,507	539 723,664	2 225 772,152
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	312 709,263	1 240 640,000	312 713,394	1 244 040,619
Revenus des obligations privées	560 772,228	1 464 941,507	227 010,270	981 731,533
TOTAL	873 481,491	2 705 581,507	539 723,664	2 273 692,652

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2021, à 14 451 696,924 DT et s'analyse comme suit :

		31/12/2021	31/12/2020	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	4 541 987,432	5 380 508,785	6,24%
Disponibilités	(2)	9 909 709,492	24 930 583,461	13,61%
Total		14 451 696,924	30 311 092,246	19,84%

(1) Placements monétaires :

Certificats de dépôt :

Emetteur	Taux de Rémunération	Durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2021	% de l'Actif
AIL	8,80%	370 jours	21/06/2021	2 000 000,000	2 075 875,555	2,85%
AIL	8,50%	90 jours	15/12/2021	2 458 384,333	2 466 111,877	3,39%
Total placement certificats de dépôt				4 458 384,333	4 541 987,432	6,24%

(2) Disponibilités :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Dépôts à terme	0,000	8 000 000,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	0,000	47 763,946
Intérêts courus/DAV (POT)	94 898,961	205 694,043
Avoirs en banque	9 817 831,841	16 677 125,472
Somme à l'encaissement	-3 021,310	0,000
Total	9 909 709,492	24 930 583,461

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Intérêts des bons de trésor à court terme	0,000	4 314,371	6 393,993	21 053,459
Intérêts des certificats de dépôts	63 093,779	473 136,437	109 891,851	305 211,994
Intérêts des dépôts à terme	102 022,489	710 471,612	249 982,867	708 999,127
TOTAL	165 116,268	1 187 922,420	366 268,711	1 035 264,580

3.3 –Créances d'exploitations :

	Libellé	31/12/2021	31/12/2020
AC 3	Créances d'exploitations	0,000	0,000
	Intérêts à recevoir	1 875,288	1 875,288
	Obligations amorties BATAM	80 000,000	80 000,000
	DE sur obligations amorties BATAM	-81 875,288	-81 875,288

3.4 –Autres actifs :

	Libellé	31/12/2021	31/12/2020
AC 4	Autres Actifs	0,000	297,357
	RS sur achats Obligations	0,000	297,357

3.5 –Opérateurs créditeurs :

	Libellé	31/12/2021	31/12/2020
PA 1	Opérateurs créditeurs	329 702,705	191 083,472
	Frais de gestionnaire	70 003,873	70 296,293
	Frais de dépositaire	53 594,653	17 574,075
	Frais des distributeurs	206 104,179	103 213,104

3.6 – Autres créditeurs divers :

	Libellé	31/12/2021	31/12/2020
PA 2	Autres créditeurs divers	19 981,727	53 758,326
	Etat, retenue à la source	0,000	27 979,289
	Redevance CMF	5 962,384	5 962,817
	Charges à payer sur l'exercice	14 019,343	19 816,220

3.7 - Dettes sur opérations de pensions livrées

Cette rubrique affiche un solde de 3 000 473,540 dinars au 31/12/2021 contre un sol nul au 31/12/2020 et englobe le principal et les intérêts courus et non encore échus rattachés aux opérations de mise en pensions livrée.

3.8 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2020</u>	
* Montant en nominal	62 244 600
* Nombre de titres	622 446
* Nombre d'actionnaires	425
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	39 193 600
* Nombre de titres émis	391 936
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	43 228 300
* Nombre de titres rachetés	432 283
<u>Capital au 31/12/2021</u>	
* Montant en nominal	58 209 900
* Nombre de titres	582 099
* Nombre d'actionnaires	414

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021 s'élève à -1 417 435,172 dinars. Le nombre de titres d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV au 31/12/2021 est de 582 099 Contre 622 446 au 31/12/2020.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2020</u>	<u>67 872 965,550</u>	<u>67 872 965,550</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>39 193 600,000</u>	<u>39 193 600,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-43 228 300,000</u>	<u>-43 228 300,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>2 646 821,548</u>	<u>5 635 745,937</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	48 655,696	48 655,696
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	152 850,080	152 850,080
- Frais de négociation de titres	-632,616	-632,616
- Régularisation des sommes capitalisables	-530 027,464	-530 027,464
- Résultat de l'exercice antérieur	3 018 481,109	3 018 481,109
- Régularisation de résultat de l'exercice antérieur	-42 505,257	-42 505,257
- Sommes capitalisables		2 988 924,389
<u>Montant fin de période au 31/12/2021</u>	<u>66 485 087,098</u>	<u>69 474 011,487</u>

3.9 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 31/12/2021 s'élèvent à **2 988 924,389** DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	0,000
Résultat d'exploitation	3 148 812,859	2 662 003,854
Régularisation du résultat d'exploitation	-159 888,470	356 477,255
Total	2 988 924,389	3 018 481,109

3.10 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libellé	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
CH 1 Charges de gestion des placements	<u>157 508,722</u>	<u>644 932,845</u>	<u>158 166,664</u>	<u>552 182,165</u>
Rémunération du gestionnaire	70 003,873	286 636,811	70 296,294	245 414,291
Rémunération du dépositaire	17 500,976	71 659,223	17 574,076	61 353,583
Rémunération des distributeurs	70 003,873	286 636,811	70 296,294	245 414,291

3.11 : Intérêts des mises en pensions

Le solde de ce poste est de 3 021,310 dinars pour la période allant du 01/10/2021 au 31/012/2021 contre un solde nul pour la même période de l'exercice 2020 et représente les intérêts supportés au titre des opérations de mises en pensions livrées.

3.12 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des autres charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libellé	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
CH 2 Autres charges	<u>23 821,928</u>	<u>96 736,913</u>	<u>25 974,136</u>	<u>94 771,213</u>
Redevance CMF	17 500,976	71 659,223	17 574,076	61 353,583
Abonnement des charges budgétisées	6 320,952	25 077,690	8 400,060	33 417,630

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Abonnement des charges budgétisées	<u>6 320,952</u>	<u>25 077,690</u>	<u>8 400,060</u>	<u>33 417,630</u>
Taxes	1 346,604	5 342,506	1 896,784	7 545,901
Frais bancaires	26,219	104,065	28,197	112,351
Publication BO CMF	328,881	1 304,800	353,270	1 405,400
Honoraires CAC	1 709,234	6 781,200	1 704,564	6 781,200
Frais AGO et publications	893,564	3 545,119	1 400,808	5 572,778
Jetons de Présence	2 016,438	8 000,000	3 016,393	12 000,000
Autres (*)	0,011	0,000	0,044	0,000

(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATION GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle SALAMMBO SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des états financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV confie à l'UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles SALAMMBO SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,4% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales. Cette commission a été ramenée à 0,3% TTC de l'actif net par an, et ce pour une période de 12 mois. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2022.